



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DES CARREAUX DU 27 JANVIER 2011

### PARTICIPANTS

Elus : Mme BOGHOSSIAN, Mme JOARY, M. MARSAC, Mme SERRANO-AGUAYO.

Habitants élus : M. CORNELY, Mme DIAME, M. MOMI.

Habitants : Mme ABDELAAL, M. BECVORT, M. BOSTON, M. CAPRON, Mme CHOPY, Mme CISSE, Mme CLAVET, Mme COTTAIS, Mme DUBUS, Mme EFAIKI, Mme ELASSRIOU, Mme GAMBIN, Mme GILLES, Mme HADJADJ, Mme HASSAM, M. KHESSAH, M. KOUME, Mme LAROCHE, Mme MANTEY, Mme NDIAYE, Mme NIMAGA, M. PARASSOURAMANE, Mme PELERIN ALEZRA, Mme SISSOKO, Mme TEL, M. et Mme VEURIOT, Mme YADUSONEYE, Mme YEKEDO.

Personnel municipal : M. DECHERY, Mme EVITA, Mme GARY, M. GOLSE, Mme HARBI, M. LANDRY, Mme MATHIEU, Mme OUAQEF, Mme RONDREUX, M. ZOFOUN.

Extérieur : Melle KHERROUA, M. PICARD (Unis Cité).

Excusés : Mme EPINETTE, M. KECHIT, M. PARASSOURAMANE.

\*\*\*\*\*

Mme BOGHOSSIAN introduit le Conseil de quartier en présentant ses vœux aux participants pour l'année 2011, et présente, compte tenu de la présence de nouveaux habitants au Conseil, les membres du Comité de pilotage et les professionnels présents.

Elle excuse l'absence de MM. KECHIT et PARASSOURAMANE, ainsi que de Mme EPINETTE, n'ayant pu se libérer pour cette soirée.

Elle indique également que, même si l'ordre du jour de ce Conseil de quartier est une discussion libre, certains projets seront succinctement présentés. Elle passe ainsi la parole aux volontaires de l'association Unis Cité, venus pour présenter le projet Médiaterre.

### Projet Médiaterre

Melle KHERROUA et M. PICARD, deux jeunes volontaires de l'association Unis Cité, présentent le **projet Médiaterre**, dans la continuité de l'action initiée en 2009 à Villiers-le-Bel.

La nouvelle équipe de 8 volontaires sera **présente dans les quartiers des Carreaux et de DLM/La Cerisaie**, jusqu'au mois de juillet, afin de :

## Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

- **accompagner des habitants à l'adoption d'éco-gestes**, petits gestes facilement réalisables au quotidien pour préserver l'environnement et faire des économies, à l'aide d'un « éco-pack », kit d'outils fournis aux personnes suivies (ampoules basse consommation, mousseurs, etc....) ;
- **faire visiter l'appartement pédagogique**, situé au 24 rue Scribe, à travers des animations ludiques pour adultes et enfants.

Les jeunes volontaires indiquent également qu'ils seront **présents lors des principaux événements de la Ville**, afin de proposer des animations autour du Développement Durable et de l'environnement : Semaine du Développement Durable, Fête de la Ville et Fête des Voisins.

Ils **invitent les participants du Conseil de quartier à se porter bénévoles pour être accompagnés par les volontaires**, lors de moments conviviaux, individuels ou collectifs. Ils rappellent également que la participation au projet est gratuite.

☞ Mme GAMBIN demande ce qu'est un éco-geste.

M. PICARD lui indique qu'un éco-geste est un geste à réaliser au quotidien, et permettant de réaliser des économies d'eau ou d'énergie, et ainsi de limiter notre impact sur l'environnement (exemples : fermer le robinet pendant qu'on se lave les dents ou utiliser des ampoules basse consommation).

☞ M. CORNELY demande s'il est possible de faire venir des professionnels qui travaillent dans le quartier pour une visite de l'appartement pédagogique.

Les Médiaterre répondent que l'appartement sera ouvert à tous, petits et grands, sur inscription, et que les professionnels du quartier sont les bienvenus.

Mme BOGHOSSIAN rappelle que ces jeunes font leur Service Civique et qu'il est important de les soutenir dans leur démarche.

Suite à cette présentation, 8 habitants présents se sont portés bénévoles pour être accompagnés par les Médiaterre.

### **Projets menés par le Secteur Jeunesse de la Maison de quartier B. Vian**

Mme MATHIEU présente deux projets menés par le Secteur Jeunesse de la Maison de quartier B. Vian.

#### Projet sécurité routière

**Le projet de Sécurité Routière**, présenté l'année dernière au Conseil de quartier, est reconduit cette année car le constat est le même : les jeunes, et moins jeunes, se mettent en danger sur la route, et les enfants et jeunes sont fascinés par le comportement dangereux de leurs aînés.

Début février, la sensibilisation auprès des plus jeunes débutera à travers des actions de prévention.

Mme MATHIEU rappelle **l'importance de construire ce projet avec tout le monde, jeunes et parents, pour ne pas imposer le projet** et afin d'être efficaces dans ce type d'actions.

#### Projet Théâtre forum

**Le projet de Théâtre Forum** est né du constat qu'il est important que les jeunes soient citoyens de leur quartier et de leur ville. Afin de les y encourager, un projet autour de la citoyenneté est mis en place, avec comme mode d'expression le théâtre forum (improvisation de comédiens autour de certaines thématiques choisies). Un groupe de jeunes est déjà constitué autour de l'initiative, mais il manque des adultes.

Mme MATHIEU indique ainsi qu'elle est **disponible pour échanger sur ces projets, si des personnes souhaitent poser des questions ou y participer**, rappelant que le plus important est de travailler ensemble, et pas chacun de son côté.

### Point sur les travaux

M. GOLSE propose une rapide présentation des travaux de rénovation urbaine achevés, en cours ou à venir au cours du premier semestre de l'année 2011.

#### Travaux achevés

Les travaux/actions menés ces derniers mois sur le quartier sont :

- les travaux de **démolition de l'école maternelle Anatole France**, qui ont duré 3 semaines entre fin novembre et début décembre, et qui ont permis de libérer un terrain qui permettra à terme la construction de 76 logements par OSICA ;
- le **changement d'adresse** : 28 locataires sont passés de la rue Lamartine à la rue Arthur Rimbaud fin octobre 2010, et ont bénéficié d'un accompagnement spécifique de la Ville ;
- la **réalisation de la rue Molière**, inaugurée le 11 décembre 2010 ;

#### Travaux en cours

Les travaux en cours de réalisation sont actuellement :

- les travaux de **construction du SJT**, dont la réception est prévue le 21 février pour un déménagement du centre de formation fin février/début mars ;
- le **Groupe scolaire Jean Jaurès**, dont l'ouverture se fera en 2 phases : les élèves de l'école élémentaire feront leur rentrée le 27 avril alors que l'école maternelle entrera dans ses nouveaux locaux à la rentrée 2011/2012 ;
- la **réorganisation des rues**, à travers la création ou la remise à neuf des voiries. **Est notamment concernée actuellement la rue Voltaire, dont une partie deviendra la rue Kourouma**, au terme des 2 mois ½ de travaux qui viennent de commencer.

☞ M. VEURIOT demande ce qu'est le SJT.

M. GOLSE lui indique que l'association Solidarité et Jalons par le Travail est un centre de formation, déjà présent dans le quartier et qui propose différentes formations à des publics en difficultés.

M. ZOFOUN propose à son tour un rapide **point sur les réhabilitations**. Il indique ainsi que **la 1ère tranche est en cours d'opération de pré-réception**, ce qui signifie que l'architecte passe actuellement avec l'entreprise afin de vérifier que les travaux sont conformes à ce qui était prévu. Une fois les travaux achevés, le locataire signe un quitus pour reconnaître que les travaux ont bien été réalisés.

**Concernant la résidentialisation**, M. ZOFOUN indique que seuls les bâtiments de la rue A. Rimbaud ont été résidentialisés. La résidentialisation des bâtiments de la rue Voltaire est réalisée dans le même temps que les interventions sur la voirie.

Suivront à partir de mars :

- la résidentialisation des 3 tours de la rue Scribe ;
- les n<sup>os</sup> 1 au 11 de la rue Charles Perrault avant le début de l'été.

Il conclut en indiquant que la **2<sup>ème</sup> tranche de réhabilitation débutera à la fin de l'année 2011.**

Travaux de réalisation du rond-point

M. GOLSE intervient de nouveau pour présenter les **travaux de réalisation du rond-point des Carreaux** : nouvelle entrée de quartier, les travaux d'aménagement sont réalisés par le Conseil Général du Val d'Oise et doivent démarrer le 31 janvier.

L'intervention devrait durer 3 mois, sauf retards liés éventuellement à des intempéries.

Il précise également que les **travaux sont prévus en 5 phases** :

- la **première phase durera environ 1 mois**, au terme duquel le **giratoire sera créé et les feux seront supprimés** ;
- puis les **entreprises interviendront trottoir par trottoir** ;
- la **dernière phase sera réalisée au mois d'avril**, de nuit et la circulation sera interrompue, afin de réaliser les enrobés (2/3 nuits).

☞ Mme GAMBIN demande si l'avenue Pierre Séward restera en sens unique sur le tronçon qui remonte de la gare et M. VEURIOT demande si le trottoir situé au niveau de l'ancien concessionnaire sera raboté.

M. GOLSE répond que l'avenue P. Séward restera à sens unique sur ce tronçon et que le rond-point se décalera vers l'est, vers la rue A. Rimbaud, dont il doit permettre le raccordement au réseau de rues existant.

☞ M. BECVORT demande si des feux sont prévus pour permettre aux piétons de traverser.

M. GOLSE répond que **les feux seront supprimés au terme de la première phase.**

☞ M. VEURIOT indique qu'il est déjà difficile pour les piétons de traverser, malgré les feux, et qu'un rond-point sans feux risque d'être accidentogène.

☞ Mme GAMBIN cite l'exemple du carrefour de Gonesse, au croisement de l'avenue de la Concorde et de la rue Jean Laugère, qui bénéficie de feux tricolores et demande pourquoi il est nécessaire d'enlever ceux-là.

☞ Mme YADUSONEYE précise que, selon elle, la seule solution pour sécuriser les traversées de piétons serait la mise en place d'un passage souterrain.

M. GOLSE répond qu'à l'heure actuelle, le tracé rectiligne de l'avenue de la Concorde entraîne une augmentation de la vitesse des véhicules, mais que la connexion au rond point va entraîner une courbe qui ralentira de fait la vitesse.

☞ Mme HASSAM intervient quant à elle sur les risques qu'elle prend chaque jour pour emmener ses enfants à l'école : de la rue Guynemer à l'école Jean Jaurès, il n'y a pas de

## Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

passage piéton rue Jean Racine, et il est difficile de traverser, surtout quand il pleut ou qu'il fait nuit.

☞ M. BECVORT demande comment va être réalisée la circulation piétonne.

☞ Mme TEL prend la parole pour préciser que ces réactions témoignent de la volonté des habitants de participer au projet et questionne sur les possibilités de les y associer. Elle indique par ailleurs que c'est aux automobilistes de respecter le code de la route, mais qu'il y a malheureusement encore beaucoup d'incivilités et que le rond-point ne va pas régler les problèmes de sécurité routière.

M. GOLSE répond que les feux ne sont pas prévus, mais si le carrefour s'avère accidentogène, des propositions seront faites.

Mme BOGHOSSIAN précise que les travaux démarrent le lundi 31 janvier, qu'il est donc difficile de repenser le projet, mais que **le Conseil Général du Val d'Oise va être questionné sur la possibilité d'ajouter des feux.**

Concernant le stationnement sauvage, elle indique que **des barrières seront installées sur les trottoirs empêchant ainsi les véhicules de stationner.**

Elle indique par ailleurs qu'une réunion d'information a été organisée à ce sujet pour les riverains du carrefour, mais qu'il n'y a eu aucun participant.

☞ Mme GAMBIN indique qu'elle n'a pas eu l'information.

Mme BOGHOSSIAN lui indique qu'une « **Info travaux** » a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres.

☞ Mme ELASSRIOU interroge sur le fait que l'information n'ait pas été diffusée à l'ensemble des habitants qui traversent le carrefour et Mme SERRANO AGUAYO indique à ce titre que les habitants du nord du quartier sont également concernés par ces travaux.

Mme RONDREUX répond que les services n'ont pas mesuré l'importance de communiquer autour des travaux du rond point, mais qu'elle en prend note et qu'**une autre communication sera prévue à cet effet.**

☞ M. CAPRON intervient en indiquant que la problématique reste liée au trafic, qui continuera tant que la déviation de la RD 370 ne sera pas réalisée.

Il avertit toutefois sur la nécessité de réfléchir dès maintenant à l'installation des feux, car les travaux ne seront pas refaits afin de permettre l'installation des câbles d'alimentation.

M. GOLSE indique que le rond-point a été initialement prévu avec des feux. Même si ce n'est plus le cas aujourd'hui, **des fourreaux seront installés pour permettre que des câbles soient passés à l'avenir, si besoin.**

☞ M. CAPRON demande pourquoi cela n'est pas fait dès maintenant.

M. GOLSE répond que le carrefour doit être réalisé afin de voir comment il fonctionnera, avant d'aviser si nécessaire.

### Travaux à venir

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011, sont notamment prévus :

## Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

- les **travaux de prolongement de la rue Voltaire jusqu'à l'avenue Pierre Sépard**, dans la continuité de la rue Kourouma, ce qui permettra d'accéder au quartier des Carreaux par 3 rues ;
- les **travaux d'aménagement de la partie ouest du Mail Corneille**, à la fin du 1er trimestre 2011 ;
- les **travaux de démolition au nord du quartier** (rue Paul Scarron, chaufferie, n°3 sq. Perrault et rue de Goussainville), dès le mois de février 2011, pour permettre le lancement des travaux de construction, notamment du futur Groupe Scolaire G. Philippe.

☞ Mme DUBUS demande si l'ensemble du Mail Corneille sera concerné.

Mme BOGHOSSIAN répond que seule la partie ouest du Mail sera finie cet été.

☞ M. CORNELLY interroge sur le calendrier de démolition des commerces du Square Perrault.

M. GOLSE indique que la Ville ne dispose pas de date précise, car ces travaux dépendent du rachat des terrains par l'aménageur, l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP). L'accord de vente est en cours de finalisation.

☞ M. KOUME demande pourquoi il n'est pas prévu plus de classes dans le futur Groupe Scolaire.

M. GOLSE indique que la construction des classes se fait en fonction des besoins du quartier. Toutefois, des modules supplémentaires sont prévus si une augmentation des effectifs les rendait nécessaires.

### Insécurité et violences

☞ Mme CISSE prend la parole en tant que Présidente de la FCPE du collège Léon Blum, pour indiquer que les travaux de rénovation urbaine sont une bonne chose, mais que les problèmes que connaissent les enfants depuis cet été sont plus importants. Elle indique ainsi que la violence entre les quartiers des Carreaux et du Puits-la-Marlière (PLM) ne s'arrête pas, et qu'elle a lieu tous les jours. Elle témoigne ainsi de la peur et de la fatigue que ressentent les parents et les collégiens. Elle demande ainsi ce que fait la Ville afin d'enrayer cette situation.

Mme MATHIEU lui indique que **différentes actions sont menées afin de calmer la situation** :

- un **collectif de professionnels se réunit au collège L. Blum**, afin d'échanger sur les problèmes en cours et que l'ensemble des jeunes ayant posé problème (du PLM et des Carreaux) ont été réunis la semaine dernière, pour trouver des solutions ;
- les **deux Maisons de quartier sont engagées pour travailler avec les jeunes**, afin de définir et de mettre en œuvre des activités avec eux. Les éducateurs sont associés à ce travail.

Tous sont conscients que certains jeunes ne sont pas touchés, mais c'est une première étape.

☞ Mme CISSE intervient de nouveau pour indiquer que l'ancienne guerre entre les deux quartiers s'est transformée, car les modes de violence ont évolué. Elle précise par ailleurs que l'accompagnement des adolescents par les éducateurs se fait au PLM, et que dès lors, les jeunes des Carreaux ont peur de s'y rendre.

## Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Mme MATHIEU précise qu'il existe à présent une **permanence de 3 ou 4 éducateurs aux Carreaux, à la Maison de quartier B. Vian.**

☞ Mme EFAIKI indique que tout le monde est stressé par cette situation, d'autant que les jeunes sont poursuivis et attaqués à la gare, et parfois même jusqu'à la gare du Nord.

Elle indique également que la Police ne fait rien et qu'elle oriente les parents vers la Mairie.

☞ Mme CISSE précise également qu'il n'y a aucune sécurité pour les enfants aux entrées et sorties de classes, et qu'il n'y a pas de présence de policiers, qui ne viennent que si la Provisoire les appelle.

M. MARSAC intervient en indiquant que tout le monde est conscient du niveau élevé des faits de délinquance, et que l'insécurité est réelle à Villiers-le-Bel.

Il rappelle toutefois que cette question relève d'une fonction régaliennne de l'Etat. Or, la réalité montre que les **effectifs de policiers sont insuffisants dans la Ville.** Malgré quelques opérations coup de poing menées par les CRS lorsque la situation est tendue, les effectifs du Commissariat sont insuffisants et les BST (ex-UTEQ) n'interviennent qu'à un certain moment de la journée.

Villiers-le-Bel est confrontée à cette réalité de baisse importante des forces de Police, malgré des rencontres régulières avec le Préfet.

Toutefois, le Maire intervient également sur les moyens qui relèvent de sa responsabilité. Ainsi :

- des **échanges permanents ont lieu entre le Maire et le Commissaire ;**
- le **Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)** a été réuni au mois de novembre et a mobilisé l'ensemble des partenaires (Procureur de la République, Sous-préfet, etc...) : le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance va être révisé et comportera de nouvelles actions à mettre en œuvre ;
- **2 éducateurs supplémentaires ont été recrutés sur la Ville** (financement Ville et Conseil Général du Val d'Oise) pour favoriser la présence d'adultes sur le terrain ;
- **la Police Municipale est présente de 8h à 20h (21h l'été)** : sa principale mission concerne la circulation.

Il indique par ailleurs que Mme la Procureur de la République a annoncé la **mise en place d'un Groupe local de traitement de la délinquance (GLTD).** Ce dispositif opérationnel a pour objectif de parvenir à une meilleure visibilité et une meilleure coordination de l'action des services de justice et de police dans les quartiers.

Les Services de l'État sont donc mobilisés, mais les effectifs restent insuffisants et les forces de police ne peuvent être à la fois à Garges, à Sarcelles et à Villiers-le-Bel.

☞ Mme CISSE insiste sur la détresse des parents et de leurs enfants qui n'ont pas la possibilité d'effectuer leur stage de 3ème en dehors de Villiers-le-Bel, à cause des problèmes qu'ils pourraient rencontrer à la gare, et que cette situation incite les gens à fuir.

M. MARSAC rappelle que **le problème d'insécurité est général,** et qu'il témoigne d'une évolution de la société regrettable. Il rappelle également les actions du Collectif du 29 Juin, en indiquant que c'est un exemple à suivre et que c'est par ce biais qu'on pourra faire évoluer la situation.

Il est vrai qu'il existe la tentation d'aller ailleurs, mais il s'agit également de traiter les problèmes là où ils sont et de ne pas fuir les territoires et en faire des villes abandonnées.

## Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

☞ Mme GAMBIN précise que la situation est partout pareille, et cite ainsi l'exemple de Nice.

☞ Mme HASSAM indique qu'il n'y a pas assez d'adultes encadrants selon elle, qu'il n'y a pas assez d'animateurs à la Maison de quartier, par exemple.

M. MARSAC rappelle que des crédits ont été promis par l'État, mais que l'argent n'a toujours pas été touché (7 millions pour les communes de Val de France).

☞ Mme CISSE demande s'il est possible de mobiliser des policiers aux sorties des collèges.

M. MARSAC répond qu'avec 3 collèges et le nombre de policiers municipaux, cette solution est impossible. Toutefois, **les médiateurs sont présents**. La Ville voudrait augmenter le nombre de médiateurs mais n'en a pas les moyens.

☞ Mme HASSAM et Mme CISSE dénoncent le fait que la Ville n'ait jamais les moyens, et qu'elle les pousse à partir.

**M. MARSAC répond que la Ville manque de moyens**, mais que ce n'est pas faute d'aller sonner à toutes les portes pour tenter de récupérer de l'argent.

☞ Mme EFAIKI signale que les médiateurs ne sont pas assez préparés pour faire face aux bandes et aux bagarres et qu'ils n'ont pas les moyens de faire ce que la Police est censée faire. Elle indique que d'autres médiateurs seraient les bienvenus, mais qu'il est également et surtout question de leur formation.

M. DECHERY indique que depuis 10 ans, **6 médiateurs sont présents dans la Ville et se répartissent le territoire par quartier**. Ils sont présents aux entrées et sorties des collèges, et particulièrement à L. Blum depuis quelques mois.

Les médiateurs ne remplacent pas la Police, mais **ils sont toutefois formés régulièrement**. Leur nombre est peut être insuffisant, mais ils sont présents et facilement identifiables.

**Ils ne peuvent pas travailler tous seuls, mais agissent au quotidien avec les éducateurs, les animateurs des Maisons de quartier, la Police Nationale, etc...** M. DECHERY indique qu'ils essaient d'être réactifs, mais que les tensions existent. Il s'agit de rester vigilant.

Mme OUAQEF intervient pour indiquer que la Maison de quartier est en contact avec les médiateurs.

Elle rappelle également qu'un enfant, un jeune n'est pas violent par nature, et que la cause de sa violence vient de la société dans laquelle on évolue. **Il faut selon elle poser la question des parents et des adultes**. Il ne s'agit pas de juger les parents, mais de se demander pourquoi les parents ne sont pas présents.

**Elle invite les adultes à se mobiliser**, et rappelle qu'on parle beaucoup de la place des pères. A ce titre, un projet est à venir en 2011 autour de la place des pères et de leur rôle pour agir contre cette violence.

☞ Mme CISSE indique que les habitants se mobilisent, et rappelle la manifestation contre la violence qui a réuni 200 personnes, le 9 octobre 2010.

Elle regrette toutefois que ce nombre soit faible par rapport aux 27 000 habitants que compte Villiers-le-Bel, et indique que les quelques personnes qui se mobilisent, se fatiguent également car il n'y a pas de relais. Elle cite l'exemple du collège Léon Blum, qui compte 615 collégiens, mais seulement 10 parents d'élèves, dont 5 réellement actifs.

## Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Elle demande comment mobiliser les autres habitants, car il est possible pour elle de faire évoluer la situation tous ensemble.

Mme MATHIEU précise que le Collectif du 29 Juin a démarré avec seulement 10 personnes, et que dès lors, la **présence de 200 habitants lors de la manifestation est une réussite.**

Elle **indique que les autres personnes suivront si tous continuent de se mobiliser, et qu'il s'agit également d'un exemple à montrer aux jeunes.**

Elle rappelle ainsi qu'aucun parent ne participe aux projets, mais qu'il faut tout de même continuer, même si c'est toujours les mêmes qui se mobilisent, sinon tout sera perdu.

☞ Mme TEL propose aux participants d'aller plus loin que ces constats et de recenser les moyens et les actes qui pourraient aider les jeunes et les porter à la connaissance de la Mairie et de l'Etat, et ainsi essayer de faire avancer les choses.

Mme BOGHOSSIAN rappelle à ce titre que la mobilisation doit continuer et que le Collectif du 29 juin réalise un communiqué tous les mois pour informer sur ses actions et relancer les pouvoirs publics.

Elle indique également que la **réunion de quartier du Maire aux Carreaux aura lieu le mercredi 9 février à 20h30**, à la Maison de quartier B. Vian.

Mme BOGHOSSIAN clôture le Conseil de Quartier, remercie les participants et les invite à partager une part de galette.